



Divorce pour altération des liens conjugaux

Par **nadia2211**, le **21/10/2009** à **11:11**

Bonjour,

Mon conjoint et moi sommes séparés depuis plus de deux ans, il réside en Espagne et je voudrais divorcer en alléguant l'altération des liens conjugaux.

Seulement, notre entente est loin d'être bonne, il refuse de me faire parvenir quelque attestation, nous avons un enfant de cinq ans qui est à ma charge, il vient lui rendre visite à son grés.

Quelles sont les démarches à suivre pour faire prononcer le divorce sans son "aide".

Merci